

COMPTE RENDU

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 Janvier 2018

Nombre de conseillers en exercice : 15	Secrétaire de séance : Mme MARQUES Joceline
Date de convocation : 23 Janvier 2018	Nombre de présents : 13 Comité secret : non
Nombre de personnes absentes: 0	Nombre d'excusés : 2 Quorum exigé : 8

L'an deux mille dix-huit le mardi 30 Janvier 2018 à 18h00, le conseil municipal de Lapeyrouse Mornay dûment convoqué s'est réuni en séance sous la présidence de Mme Nicole DURAND, Maire.

Etaient présents : DURAND Nicole, MENEGUZ Muriel, GARAND Denis, ZOWIEZ-NEUMANN Paul, GOUDARD Nadine, BARATIER Maurice, BEGOT Annie, GIRARD Marius, FRANCOIS-BRAZIER Florence, JOVANOVIC Michel, MARQUES Joceline, REYMOND Muriel, LAUGIER Emile.

Etaient excusés : CLAVEL Jérôme, D'ALEO Sandra

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DECEMBRE 2017

INTRODUCTION :

BILAN REUNIONS DEPUIS LE DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

Le mois de janvier a été très chargé en réunion, et notamment en cérémonies de vœux.

- Le 6 Janvier : vœux de la commune
- Le 8 Janvier : conseil d'école
- Le 11 Janvier : Réunion avec le Département sur la voie Nouvelle ; Vœux de la Communauté de Commune
- Le 12 Janvier : Rencontre avec Drôme Aménagement Habitat
- Le 15 Janvier : Rendez-vous téléphonique avec Prédicit (gestion des risques naturels)
- Le 16 Janvier : Rendez-vous avec la société Laquet
- Le 18 Janvier : Conseil Communautaire à Laveyron
- Le 19 Janvier : Réunion d'Adjoints
- Le 22 Janvier : Rdv avec Monsieur Bonnardel (Département) sur la voirie départementale ; Réunion à la CCPDA sur l'Assainissement
- Le 24 Janvier : Réunion du Scot consacrée à l'habitat
- Le 25 Janvier : Réunion captage prioritaire en présence de : Syndicat Intercommunal Valloire Galaure, Agence de l'Eau, Chambres d'agriculture de la Drôme et de l'Isère, Communes de Lapeyrouse et Epinouze, Agriculteurs ; Réunion SIRCTOM à St Barthélémy de Vals
- Le 29 Janvier : Réunion de la Commission Tourisme de Communauté de Communes (changement de délégation au tourisme : Paul Zowiez-Neumann remplace désormais Muriel Meneguz).

Zones d'Activités Economiques (ZAE)

Nicole DURAND propose à la délibération des élus la Convention de la Communauté de Communes Porte de DrômArdèche relative à la gestion et à l'entretien des ZAE du territoire communautaire. Pour notre commune, la ZAE de Mornay est concernée. Cette Convention, d'une durée de 3 ans, pose le principe du partage des prestations comme suit :

Commune : balayage, déneigement, espaces verts, plantations...

CCPDA : signalétique, éclairage public,...

VOTE à l'unanimité des présents.

VOIE NOUVELLE

Deux réunions de chantier ont eu lieu les 11 et 18 janvier.

Un compte rendu est fait au Conseil par Paul Zowiez-Neumann et Denis Garand. La plateforme de roulement est terrassée. L'enrobé de couche de roulement, sera réalisé au printemps, dès que les conditions météorologiques le permettront. Les délais du chantier seront respectés. A noter qu'un « griffage » entre la route existante et la future voie a été réalisé.

Concernant la ligne téléphonique, la tranchée a été faite. Nicole DURAND indique que concernant ce nouveau réseau, une intervention est programmée à la mi-février pour retirer les poteaux de l'ancienne ligne.

Le déplacement de l'îlot de propreté de l'autre côté de la route pourra donc être fait très prochainement.

ECOLE – PERISCOLAIRE

La convention pour le Plan numérique acceptée par délibération lors du précédent conseil municipal a été également validée par le Conseil d'école du 8 janvier. Elle a donc été transmise signée au collègue Denis Brunet de Saint Sorlin le 18 janvier.

Une formation des enseignantes sur les tablettes numérique est programmée pour le 9 Février à Lens-Lestang.

Conformément à la réglementation le deuxième passage des agents du Laboratoire Départemental d'Analyse pour les mesures de qualité de l'air aura lieu du 5 au 9 février.

Suite à l'interruption du cycle « Vélo » le coût indiqué sur le devis a été revu à la baisse (annulation de la dernière séance, de la préparation et de la sortie « vélo)

Le nombre d'enfants à la garderie du soir est de plus en plus élevé (+ de 30 enfants) notamment le lundi et jeudi. Deux agents se répartissent donc ¼ d'heure de plus le lundi le jeudi depuis le 18 janvier dernier.

A la cantine, c'est surtout le mardi que les enfants sont le plus nombreux (notamment un « pic » de 89 d'enfants le mardi 23).

Au sujet des problèmes de comportement des enfants, Paul Zowiez Neumann s'est rendu à la cantine le 25 janvier dernier. Il a constaté qu'en effet, les enfants étaient très agités, très bruyants.

Pour conclure, Nicole DURAND indique qu'après avoir convoqué les parents, un enfant a été exclu deux jours (les 1^{er} et 2 Février). Depuis la rentrée de septembre, il y a eu 14 points rouges et 21 points orange qui concernent 23 enfants.

CHANTIERS 2018

- DERATISATION : un devis a été effectué par la société Zappa et validé, l'intervention sera à faire en Février

- VOIRIE 2018 :

- Fin des travaux de la voie nouvelle en mars prochain
- Signalétique : recensement des panneaux à remplacer ou à ajouter
- Remplacement du radar : le devis est validé à l'unanimité des présents
- Installation d'un panneau lumineux d'informations (qui permettra de limiter l'affichage sauvage)

- PLANTATIONS SUR LA PLACE : La société Laquet interviendra pendant les vacances de février. Les travaux devraient durer deux jours environ.

- CHEMIN PIETONNIER : La « corvée » de nettoyage (effectuée par les élus) aura lieu le samedi 3 février 2018 au matin sur le Chemin de Dardoche.

- DESHERBAGE CIMETIERE : un devis pour le désherbage chimique doit être demandé rapidement pour une mise en œuvre au mois de mai.

- JEUX DE BOULES : Un devis a été demandé afin de changer les planches.

- SALLE DES ASSOCIATIONS : Les travaux de rénovation sont effectués par les deux agents communaux. La peinture est en cours : gris clair pour la partie basse (avec une couche de vernis protecteur), la cimaise et les menuiseries ; voilaine pour les murs. Les dalles du plafond seront également changées, et des plaques de leds (9) remplaceront les anciens panneaux lumineux. Il est évoqué le matériel de cuisson (cuisinière électrique ou plaque + four). De même, il convient de prévoir du matériel de nettoyage (balai, serpillère, seau...)

Pendant les travaux, la salle ne sera pas louée : les réunions du club auront lieu à la Salle des Fêtes et la conférence Valloire Loisirs aura lieu dans la salle de réunion à l'étage.

- ACCESSIBILITE : Il faudra faire le point après la réfection de la salle des associations : une réunion est donc à prévoir pendant les vacances de février.

- STADE : Plusieurs déclenchement ont eu lieu, ils étaient dûs à la présence de rats fruitiers. Un contrôle général du système d'alarme a été effectué ainsi qu'un changement des piles.

- SECRETARIAT : Une réflexion est menée pour changer de logiciel métier. Actuellement nous sommes équipés par le Logiciel Berger Levrault (dont le renouvellement proposé est de 3 ans). Un rendez-vous avec les « Inforoutes » (qui équipent de nombreuses mairies alentours) a été pris pour la présentation du logiciel métier Cosoluce. Par ailleurs, il sera également nécessaire de s'équiper d'un système de sauvegarde déportée (cloud).

De même, Nicole DURAND a reçu notre fournisseur pour les copieurs qui équipent la Mairie et l'Ecole. L'idée est de regrouper les deux contrats en un seul et ainsi faire une économie conséquente. Plusieurs fournisseurs seront également contactés afin de faire jouer la concurrence.

- CONVENTION FOURRIERE : Malgré une première demande en décembre, et une relance en janvier, nous sommes toujours en attente du retour de la SPA Lyon pour conventionner avec une autre fourrière suite à l'arrêt de l'activité du Refuge de Gerbeys.

- BORNE DE RECHARGE ELECTRIQUE : Les travaux auront lieu début février (malgré notre demande, les travaux n'ont pu être décalés à la période des congés scolaires)

- ILOTS DE PROPLETE : C'est un sujet de plus en plus problématique et qui mobilise énormément les agents pour le maintien de la salubrité des lieux.

COMPTE RENDU DE REUNIONS

- CCPDA le 18/02 Conseil Communautaire

- Etat sur les ventes sur PANDA
- achat de nouveaux terrains,
- piscine de Chateauneuf de Galaure actuellement sous statut de SCOP qui devrait être reprise en régie,
- aire de gens du voyage de St Rambert à compétence intercommunale
- Intervention Gendarmerie (réfèrent sûreté + participation citoyenne)

- Réunion d'adjoints le 19/01

- Rencontre avec les services du Département le 22/01 (Nicole Durand, Denis Garand, Paul Zowiez Neumann)

- Aménagement Les Morelles : plusieurs solutions sont envisagées (plateaux surélevés, passages piétons), pour lesquels nous sommes en attente de devis.
- Problème du Virage Route de Jarcieu (deux nouveaux accidents en 15 jours)
- Préconisation du département pour l'aménagement du carrefour Route des Perdrix/Route du Rafour/Route de la Maison Blanche
- Montanay : installation d'une balise Route de la Croix Rousse + accotements
- RD121 : la bande blanche centrale est à repeindre.

- CCPDA Assainissement le 22/01 (Denis Garand)

- Assainissement collectif : 9 stations en cours de construction et/ou à l'étude
- Redevance : état de la consommation
- Réseaux : étude au niveau des communes
- Transfert réseau : étude du transfert de la compétence vers la CCPDA (en fonction des obligations légales de transfert)
- Assainissement Non Collectif : trois installations sur notre commune ne sont pas aux normes : il est demandé à ce que les rencontres pour mise aux normes aient lieu en commun avec d'autres communes voisines

- Révision SCOT Habitat le 24/01 (Nicole Durand) :

Il est de plus en plus question de PLU Intercommunaux. Pour les communes de plus de 1000 habitants, le ratio à respecter serait de 20 logements à l'hectare dans le prochain SCOT

- Captages Prioritaires le 25/01 en Mairie : Un Copil élargi se tiendra en février/mars avec pour ordre du jour : présentation du programme d'actions à tous les acteurs (agriculteurs, communes etc...)

- SIRCTOM le 25/01 (Maurice Baratier) :

- Problème des professionnels qui travaillent chez des particuliers et qui utilisent leur carte plutôt qu'une carte professionnelle.
- Investissement dans un rouleau compacteur.
- Création de la redevance aux campings et bateaux.
- Sensibiliser au tri sélectif

- CCPDA Commission Tourisme le 29/01 (Paul Zowiez-Neumann) :

- Dans le cadre du programme Territoire d'excellence par la Région pour le développement d'outils innovants et connectés, l'Office de Tourisme a présenté notamment l'Appli MHIKES qui permet de suivre sur smartphone des parcours de randonnée avec sites remarquables.
- Egalement présentée : l'Appli installée à l'Office de Tourisme d'Hauterives qui permet via la prise de photos volontaires d'être en contact avec les usagers.

QUESTIONS DIVERSES

- SALLE DES FETES RAPPEL DES ACOMPTES SUR SUBVENTIONS RECUES A CE JOUR :

- CCPDA	22108.80
- DEPARTEMENT	79099.00

- Après les interventions des différents artisans, le chauffage a été reprogrammé et est en parfait état de fonctionnement.

COMMERCE

- Une délibération est prise pour la tarification des emplacements du marché hebdomadaire de Lapeyrouse, qui s'élève à 25 € par semestre forfaitaire jusqu'à 10 ml, et 1 € par mètre linéaire suivant. Cette proposition est votée à l'unanimité des présents.

PERSONNEL

- Le personnel de la cantine partira en formation personnel cantine 21/28 mars et 25 avril sur le sujet « Gestion des groupes d'enfants à la pause méridienne (bruits-conflits- refus de manger ...) »

- Les visites médicales pour 6 agents auront lieu le 8 Février.

AGENCE POSTALE COMMUNALE

- Il y a eu une effraction dans la nuit du 19 au 20 janvier. L'entrée a été endommagée. Des devis de remise en état seront demandés et transmis à l'assurance pour réparation du sinistre.

- Problème des boîtes aux lettres (de + en + de boîtes aux lettres individuelles fleurissent) : Un contact a été pris avec le service « Cidex »

- Une formation des personnels des agences postales communales a eu lieu le vendredi 26 après-midi à Hauterives. L'agent y a participé et a indiqué que cette formation était beaucoup plus axée sur une démarche commerciale que sur un rendu de service public.

URBANISME

- Une lettre recommandée a été adressée à un pétitionnaire qui a commencé des travaux sans autorisation.

La séance est levée à 20 heures 15